

60660 - MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MEL

Téléphone : 03.44.27.10.02

**COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE  
DU SERVICE PUBLIC " TRANSPORT URBAIN " DE L'ACSO**

**N°061/2022**

**Membres élus : 15**

**Présents : 14**

**Abstention : 0**

**Pour: 14 – Contre : 0**

Date de convocation:

08.11.2022

Date d'affichage

08.11.2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux, le quinze novembre à dix-neuf heures et dix minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

Étaient présents : Madame Nathalie VARLET, Madame Marie-Anne LEROY, Monsieur Patrick NIODO, Madame Maud LETURQUE, Madame Sandrine FASSI (arrivée après le rapport n° 56-2022), Madame Maryline VIVIER, Monsieur Christian TRIN, Madame Marine FILIPIDIS, Monsieur Sébastien GOUSSET, Madame Sandrine LE GOVIC, Monsieur Mikael JEAN, Monsieur Kévin CLEROY, Monsieur Laurent DEGLAVE, Madame Manuella DUROYAUME.

Était absent : Monsieur Eric MANESSE.

**Formant la majorité des membres en exercice,**

Madame Marine FILIPIDIS est élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Marine FILIPIDIS

Vu l'arrêté de M. le Préfet de l'Oise en date du 08 Décembre 2016 portant création de la Communauté d'agglomération dénommée « Agglomération Creil Sud Oise » issue de la fusion de la Communauté d'agglomération Creilloise et de la Communauté de communes Pierre Sud-Oise,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que :

- Comme chaque année et conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, l'Agglomération Creil Sud Oise a rédigé un rapport annuel qui retrace l'ensemble de l'activité du service public « Transport Urbain » pour l'année passée,
- Ce rapport doit être communiqué au Conseil municipal,
- Ce rapport a été examiné par le Conseil Communautaire du 29 septembre 2022 et a été transmis par voie dématérialisée aux élus pour la préparation du Conseil Municipal.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité :**

**Prend acte** du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public « Transport Urbain » de l'ACSO.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le 21 novembre 2022

Le Maire



Nathalie VARLET